

La crise « va entraîner beaucoup d'évolutions » et « nous apprend à décider plus vite » (P. Mutzenhardt)

Paris - Publié le mercredi 8 avril 2020 à 15 h 44 - Actualité n° 180090

« La crise actuelle va entraîner beaucoup d'évolutions, et va également changer notre manière d'appréhender les outils, nos organisations et fonctionnements internes. Nous allons faire des progrès dans la simplification et l'utilisation des outils », déclare [Pierre Mutzenhardt](#), président de l'Université de Lorraine, à News Tank, le 31/03/2020.

Selon lui, cette crise apprend aussi « à décider plus vite, ce qui n'est pas toujours la caractéristique première des universités. Mais il nous manque tout de même ce qui fait la beauté du système académique, de pouvoir en discuter, de poser les choses et débattre », ajoute-t-il.

Revenant sur la mise en place des mesures de continuité à l'[UL](#) après la fermeture de l'établissement, il salue la réaction rapide des personnels qui ont permis, « entre l'annonce de la fermeture des établissements, le 12/03, et l'annonce du confinement, le 16/03, la mise en place de 150 plans de continuité d'activité dans les différents services et composantes ».

« Par chance, le 13/03, nous avons prévu une grande réunion, à distance, avec l'ensemble des responsables pour nous préparer à une situation de crise sanitaire, mais sous d'autres formes. Ce temps a permis de sensibiliser tout le monde et lancer une réponse coordonnée. »

Le président constate également que ce « basculement hors les murs » entraîne « une activité forcément réduite en recherche », mais « une activité vraiment intense sur les cours à distance et les contacts avec les étudiants ». Il salue ainsi « l'engagement des personnels en appui au numérique, à la pédagogie, et les enseignants-chercheurs qui font leur maximum pour assurer la continuité pédagogique ».

Enfin, selon Pierre Mutzenhardt, « il n'y a pas eu de difficulté saillante. Tout le monde s'y est mis. Les choses se passent le mieux possible dans la situation qui est la nôtre ». La « question centrale » de l'équipe de gouvernance reste « la protection des personnels et des étudiants ».

L'activité en présentiel limitée, mais une « activité permanente » des facultés de santé

« Nous avons limité tout ce qui est présentiel. Les personnels autorisés à venir viennent assez peu souvent dans la semaine, uniquement pour assurer le maintien des équipements de recherche, ou encore le maintien informatique », indique Pierre Mutzenhardt.

Sur les 7 000 personnels de l'UL, 300 attestations actives pour se rendre sur les lieux de travail ont été délivrées, auxquelles s'ajoutent des attestations « pour chaque responsable par précaution ».

Selon lui, les facultés de santé sont en « activité permanente » :

- « Au niveau de la faculté de pharmacie, nous sommes agréés par l'ARS pour produire de la solution hydroalcoolique, et nous fournissons de l'aide au SDIS pour en produire.
- Du côté de la faculté de médecine, une activité de formation aux gestes d'urgence et de réanimation est en place, avec des sessions quotidiennes auxquelles participent des infirmiers et des personnels de santé. »

« Pour la partie santé, la maintenance est importante, des appareils ont par exemple besoin d'être rechargés. Le service logistique a également été beaucoup mobilisé, notamment par la collecte de matériels. 30 000 masques, des équipements et produits ont été livrés, principalement à l'ARS. »

Du côté de la recherche, « la présence de personnels est liée uniquement à la maintenance des grands équipements et aux animaleries ». Quelques expérimentations au très long cours ont par ailleurs été maintenues, « mais elles ne nécessitent pas une présence régulière ».

L'établissement a demandé aux enseignants-chercheurs et chercheurs « d'effectuer un suivi des doctorants, afin qu'ils ne soient pas isolés et puissent continuer dans les meilleures conditions leur travail ». En outre, « quelques collègues travaillent à distance sur les questions autour du Covid-19, en lien avec l'hôpital », déclare-t-il.

Un basculement en télétravail « en quelques jours »

« Le basculement dans le travail à distance s'est effectué en quelques jours, et cela a entraîné l'appropriation de nouveaux outils », constate le président. Ainsi, « la majorité des enseignants et enseignants-chercheurs travaille à distance » et « plus de la moitié des personnels Biatss est en télétravail ».

En outre, les instances se tiennent à distance, comme le « conseil de la formation pour modifier les contrôles de connaissance », mais aussi « des réunions régulières avec le rectorat ou dans le cadre de la GPU, qui réunit ses membres une fois par semaine ».

Covid-19 : « très peu » de cas, mais un chiffre « sans doute sous-estimé »

L'Université de Lorraine compte « un nombre très peu important de cas Covid-19 parmi les personnels ». « Ils ont été signalés aux médecins, mais ce chiffre est sans doute sous-estimé, comme nous le savons. »

Chez les étudiants, « certains ont été diagnostiqués notamment pour ceux en santé », mais « aucune situation grave ne nous a été remontée », indique Pierre Mutzenhardt.

Il souligne « le travail des services de santé universitaires pour les étudiants et de la médecine du travail pour les personnels, qui sont en premières lignes ». Une [FAQ](#), une adresse mail dédiée et des messages réguliers aux étudiants et personnels ont été mis en place.

Des questionnements en matière de ressources humaines

Les recrutements maintenus, en attente des directives ministérielles pour les E-C

Malgré la crise sanitaire, l'UL peut continuer à effectuer des recrutements, « et nous allons le faire », dit son président. Concernant les E-C, l'établissement attend les directives du ministère, mais « il semble plus que souhaitable de pouvoir recruter pour septembre quitte à ce que les choses soient un peu décalées, car il serait difficile de ne pas recruter ».

Concernant le recrutement des doctorants, Pierre Mutzenhardt souhaite « donner de la flexibilité sur le début du contrat de doctorat », car « il y aura du retard dans les processus administratifs des établissements ».

« Ainsi, nous pourrions indiquer en juillet aux doctorants que nous souhaitons les accueillir, et leur contrat débutera dès qu'ils pourront venir et qu'ils auront leur attestation de diplôme. »

Doctorants et contrats étudiants « seront rémunérés, car ils effectuent leur service à distance »

L'emploi de temps de l'UL « et les cours qui devaient se tenir mi-mars » ont été « figés très tôt » pour servir de référence au service fait, afin de « rassurer les collègues ».

« Pour les vacataires, nous sommes attentifs aux doctorants et contrats étudiants, ils seront rémunérés, car ils effectuent leur service à distance », déclare le président.

« Il reste certaines situations de vacataires externes à l'établissement pour qui nous essayons de régler les choses au mieux, mais la plupart sont dans une grande solidarité et un dévouement entier. »

« Du point de vue de la recherche, le coup de frein sera mondial »

« La crise a un impact assez important sur la recherche, notamment pour toutes les sciences expérimentales », constate Pierre Mutzenhardt, par ailleurs président de la Commission de la recherche et de l'innovation à la CPU. « Pour autant, pour les universitaires, cela leur permet de prendre du temps et du recul sur leur partie pédagogique. »

« Un certain nombre de champs veulent se mobiliser autour du soutien à la santé. Les disciplines, quelles qu'elles soient, se demandent comment elles peuvent aider à construire plus vite une réponse contre le coronavirus, c'est une bonne chose »

En revanche, « du point de vue de la recherche, le coup de frein sera mondial, et il est difficile de dire ce qui va en ressortir. Notre vision sur la recherche, et le temps long de la recherche, sera différente. »

« La continuité pédagogique est sur les rails »

« La continuité pédagogique est sur les rails, y compris pour des secteurs et collègues qui n'avaient pas d'envie particulière de faire des enseignements à distance », indique Pierre Mutzenhardt.

Il constate que les E-C sont « très mobilisés », et « les activités ont entre doublé et triplé sur les plateformes de cours (plus de 4 000 cours déposés depuis le 16/03), sachant que des collègues utilisent parfois d'autres outils ».

L'université dispose « de plusieurs plateformes Moodle et de la plateforme pédagogique Arche ». Elle bénéficie également d'une licence Microsoft, « décriée en son temps », qui permet aux étudiants d'utiliser la suite de logiciels avec leurs adresses universitaires, « dont Teams, utilisé en enseignement et en réunion interne ». « Nous utilisons également les outils de Renater, mais avons constaté certaines difficultés. »

« Nous n'avons pas été directifs sur les outils à utiliser pour l'enseignement à distance. Ainsi, des enseignants utilisent d'autres outils, comme les Facebook live. »

Le passage aux examens à distance acté « le plus tôt possible »

La présidence de l'UL a demandé « à l'ensemble des responsables de formation de penser que les examens puissent se dérouler à distance ». Il vaut mieux, selon lui, acter le passage aux examens à distance « le plus tôt possible ».

« Nous imaginons mal pouvoir être à l'intérieur des locaux et faire comme si de rien n'était, tout en essayant de respecter le calendrier, qui n'est pas un dogme, mais est important pour nos étudiants », indique Pierre Mutzenhardt.

« Nous savons que certains ont des baux pour une durée précise, des activités ou un job étudiant cet été. Nous essayons en outre que les répercussions sur l'année prochaine soient minimisées. Nous ne pourrions faire deux années en une à la rentrée 2020. »

Le cadrage au niveau de l'établissement a été voté par le conseil de la formation. « Il permet de neutraliser certaines matières et de simplifier les examens le plus possible. » Chaque discipline et composante adapte ensuite ce cadrage des modalités de contrôle des connaissances au plus près de ses formations.

Des aides pour les étudiants en difficulté selon leur situation

L'UL a mis en place plusieurs aides selon la situation des étudiants en difficulté :

- « Des aides pour permettre aux étudiants en mobilité de revenir en France, via des bourses internes à l'établissement. Les services ont contacté individuellement les étudiants, 70 % sont rentrés, mais certains ont choisi de rester et quelques-uns n'ont pas encore répondu à nos sollicitations.
- Des mécanismes exceptionnels d'aide sociale pour les étudiants se retrouvent sans moyen ou emploi, avec les Crous et les associations étudiantes, notamment par les épiceries solidaires Agoraé.
- Des aides pour l'accès au numérique, via la livraison de cartes SIM avec forfait data et le prêt d'ordinateurs. Nous avons lancé une identification des étudiants bénéficiaires, composante par composante. »

Par ailleurs, l'établissement met en place un accompagnement psychologique, « par le centre de santé Pierre Janet, qui reçoit les appels des collègues et étudiants en ayant besoin », et « reste vigilant quant à la situation des étudiants en résidence universitaire, qui représentent encore près de 50 % des capacités. Nous sommes en lien étroit avec les Crous. »

« *Ce taux de résidents s'explique en partie parce que l'UL accueille de nombreux étudiants étrangers, pour lesquels nous essayons notamment d'organiser des actions de solidarité.* »

Pierre Mutzenhardt



Date de naissance : 05/01/1966

Email : president@univ-lorraine.fr

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des présidents d'université Président de la commission recherche et innovation	Décembre 2014	Aujourd'hui
Université de Lorraine Président	Mai 2012	Aujourd'hui
Université de la Grande Région Président	Novembre 2015	Novembre 2019
Université Henri Poincaré Vice-Président du Conseil Scientifique	2008	2011
Université Henri Poincaré Responsable de formation	2005	2008
Antenne de la faculté des Sciences et Techniques à Bar-le-Duc Responsable	2000	2005

Fiche n° 3666, créée le 06/05/14 à 14:32 - MàJ le 14/11/19 à 16:48

Université de Lorraine



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

L'Université de Lorraine est un grand établissement issu de la fusion, au 1^{er} janvier 2012, des universités Nancy 1, Nancy 2, Paul-Verlaine de Metz et de l'INPL.

Lauréate d'un I-site (LUE : Lorraine Université d'excellence).

Université de Lorraine

34 cours Léopold

CS 25233

54052 Nancy Cedex - FRANCE



Fiche n° 1495, créée le 19/02/14 à 11:42 - MàJ le 28/04/14 à 13:46

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »